

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

Annuaire fédéral 1940.

L'*Annuaire fédéral*, édition 1940, est en vente au bureau des imprimés de la chancellerie fédérale au prix de 2 fr. 50 l'exemplaire broché (frais de port et de remboursement en plus; frais de port pour 1 exemplaire: 10 c.). L'*Annuaire fédéral* contient la liste des membres de l'Assemblée fédérale et du Conseil fédéral, l'état du personnel des légations et consulats de Suisse à l'étranger et de l'étranger en Suisse, des fonctionnaires supérieurs de l'administration fédérale centrale, ainsi que de l'administration des postes et des télégraphes, des autorités et des fonctionnaires supérieurs des chemins de fer fédéraux, des membres et des fonctionnaires supérieurs du Tribunal fédéral et du Tribunal fédéral des assurances, ainsi que des directeurs et des fonctionnaires supérieurs des bureaux internationaux. L'*Annuaire* donne en outre la composition de la plupart des commissions extraparlimentaires.

Compte de chèques de la chancellerie fédérale: III. 233.

352

Bureau des imprimés de la chancellerie fédérale.

Rapport de gestion du Conseil fédéral. — Compte d'Etat de la Confédération.

Le rapport de gestion du Conseil fédéral et le compte d'Etat de la Confédération pour 1939 ont paru et sont en vente au bureau des imprimés de la chancellerie fédérale.

Prix de ces imprimés :

Rapport de gestion: 3 francs l'exemplaire (plus le port).

Compte d'Etat: 4 francs l'exemplaire (plus le port).

Les abonnés à la *Feuille fédérale* peuvent, en s'annonçant comme tels, se procurer ces documents (un exemplaire de chacun d'eux par abonnement) à prix réduit. Ce prix est de 1 franc pour le rapport de gestion et de 2 francs pour le compte d'Etat (plus le port).

Compte de chèques de la chancellerie fédérale: III. 233.

50

Bureau des imprimés de la chancellerie fédérale.

La chancellerie fédérale a publié une V^e édition (1937) du

RECUEIL DES CONSTITUTIONS FÉDÉRALE ET CANTONALES

Ce recueil (1211 p. *in* 8^o) contient:

1^o La constitution fédérale, avec les modifications jusqu'au 31 décembre 1937, précédée d'un aperçu historique rédigé par le D^r E. de Waldkirch, professeur à Berne, et suivie d'un index des matières.

Le texte de la constitution, l'aperçu historique et l'index des matières sont publiés dans les trois langues officielles de la Confédération.

2^o Les constitutions cantonales, avec les modifications jusqu'au 31 décembre 1937, chaque constitution précédée d'un aperçu historique et suivie d'un index des matières.

Le texte des constitutions, l'aperçu historique et l'index des matières sont publiés dans la langue officielle du canton. Pour les cantons de Berne, Fribourg et Valais, ils sont publiés en allemand et en français; pour le canton des Grisons, en allemand et en italien.

Prix du recueil: relié toile 7 francs; broché 5 francs
(plus 60 c. pour le port).

Compte de chèques de la chancellerie fédérale: III. 233.

731

Bureau des imprimés de la chancellerie fédérale.

TABLEAUX DES LOIS ET DES ARRÊTÉS FÉDÉRAUX SOU MIS AU REFERENDUM ET DES DEMANDES D'INITIATIVE

de 1920 à 1939

et des

VOTATIONS FÉDÉRALES DEPUIS 1848

(électeurs, participation, acceptants, rejetants, etc.)

Les tableaux précités sont arrêtés au 31 décembre 1939. Ils sont réunis en une brochure que l'administration soussignée vend au prix de **80 centimes** (plus les frais de port et de remboursement).

Compte de chèques de la chancellerie fédérale: III. 233.

48

Administration des imprimés de la chancellerie fédérale.

PLACES

Les traitements indiqués ci-dessous correspondent aux traitements de base légaux sans égard à la réduction votée le 28 octobre 1937 par l'Assemblée fédérale.

1901

Ils ne comprennent pas les allocations légales.

S'adresser à	Place vacante	Traitement fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Commandement de l'armée, section des fortifications.	Sous-officier d'administration de II ^e classe de l'intendance d'Andermatt.	3500 à 6680	21 mai 1940 [1.]	Connaissance du service des arsenaux et du matériel de guerre, ainsi que des langues allemande et italienne.
La place sera provisoirement repourvue par voie de promotion.				
Direction générale des douanes à Berne.	Inspecteur de II ^e cl. à la direction générale des douanes à Berne.	7 500 à 11 100	30 mai 1940 [2.]	Connaissance complète du service des douanes et spécialement du service d'exploitation.
Direction des douanes à Schaffhouse.	Adjoint à la direction des douanes à Schaffhouse.	8 000 à 11 600	30 mai 1940 [2.]	Connaissance complète du service des douanes.

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1940
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	20
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	15.05.1940
Date	
Data	
Seite	706-708
Page	
Pagina	
Ref. No	10 089 197

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.